

100^{ème} anniversaire de la fin de la guerre 14/18

Le 11 novembre 2018

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes le 11 novembre 1918, l'armistice a été signé par le Maréchal Foch, le matin même, dans la clairière de Rethondes en Compiègne à 5h20 du matin. Le 11 novembre 1918 à 11h, les cloches ont sonné dans toutes les communes de France. Le 11 novembre 2018, tout à l'heure à 11h, les cloches ont retenti pour rappeler la joie et le soulagement d'il y a 100 ans, même si les esprits et les cœurs étaient lourds !

Ce 11 /11/1918, alors qu'une foule immense accompagne l'arrivée du Président du Conseil vers 16h au Palais Bourbon, George Clemenceau découvre un hémicycle comble et des tribunes bondées.

Aux acclamations suit un silence impressionnant. Clemenceau fait lecture des conditions d'armistice. L'évacuation des zones occupées, notamment de l'Alsace et de la Lorraine, est saluée par les députés. Puis, Clemenceau fait honneur à la nation et proclame ces mots « et puis honneur à nos grands morts qui ont fait cette victoire ».

Lorsque les soldats, sur le front, apprennent que l'armistice a été signée avec l'Allemagne, c'est d'abord la stupeur qui l'emporte, car du côté des Alliés, on ne pensait pas l'Allemagne si proche de la défaite. La joie est trop mêlée aux deuils pour être exprimée. Les premiers gestes des soldats sont pour leurs camarades morts. Les corps laissés à l'abandon sur le no man's land sont enterrés, les tombes provisoires sont fleuries.

Les 50 mois de guerre qui se terminent ont fait des ravages parmi les soldats et dans la population tout entière par l'Occupation et les bombardements. On dénombre 1,4 million de morts dans l'armée française. Ce sont des hommes de la métropole, d'Outre-Mer et des colonies. Les pays alliés enregistrent également un grand nombre de morts. Au total, les engagements de la Triple Entente (France, Russie, Royaume Uni) et de la Triple Alliance (Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie) ont entraîné la planète dans une guerre mondiale qui aboutira à la mort de 9 millions de personnes. Les blessés le sont dans leur corps et dans leur esprit. « Les gueules cassées » sont des témoignages des horreurs de la guerre.

L'armistice signe la fin de la guerre mais pas des conflits, même s'il est effectif ce 11/11 à 11h. Les troupes restent mobilisées, car le conflit peut reprendre à tout moment.

La guerre se conclut par la signature du traité de paix le 21 juin 1919, suivi de traité de Versailles le 28 juin. Les soldats peuvent alors rentrer.

On se bat encore jusqu'en 1923 sur 27 théâtres d'opérations. La guerre continue à l'Est, l'offensive russe contre les pays baltes est contenue par l'alliance éphémère germano-lettonne...A la liste de ces combats sans fin, il faut ajouter les violences qui

éclatent contre la présence coloniale. Dès 1919, les Irlandais, les Indiens et les Coréens se soulèvent...

À la « sortie de guerre », restent le deuil, deuil de masse inédit qu'il va falloir apprendre à gérer, les cimetières à perte de vue où l'on reste « camarades dans la mort », l'invention du « soldat inconnu », héros paradoxal des démocraties, les ossuaires où s'enchevêtrent pêle-mêle vainqueurs et vaincus.

La première guerre mondiale a bouleversé le monde.

Dans la première moitié des années 1920, le monde d'après-guerre doit faire face à quatre enjeux majeurs :

- Tout d'abord, la difficulté à sortir de la « culture de la guerre », qui se trouve réinvestie par les associations d'anciens combattants dans le combat pacifiste, mais aussi réutilisée à leur profit par des groupes nationalistes et les mouvements préfascistes.

- Puis la poussée des revendications nationales, au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, en Europe et hors d'Europe.

- Également, l'aggravation des problèmes transnationaux, comme les mouvements de réfugiés, les crises humanitaires ou les foyers épidémiques qui ne peuvent pas être pris en charge par les États individuellement et nécessitent l'action coordonnée d'organismes comme la Société Des Nations ou le Bureau International du travail ou le Croix Rouge. La violence de la guerre et plus encore le bouleversement des frontières ont jeté sur les routes ou dans des camps des millions de réfugiés. *« Il y avait des réfugiés dans toute l'Europe. Pendant cinq ans, c'est comme si presque tout le monde devait partir ou attendait de le faire »*. Je cite un responsable de la Croix Rouge.

Si après 14-18, la Société Des Nations tente de proposer une version universalisante de la notion de réfugiés, il faudra attendre la convention de Genève de 1951 pour que cette notion se fixe juridiquement.

- Enfin, la plupart des modèles sont en crise, par exemple le modèle diplomatique traditionnel et le modèle libéral qui doit faire face à d'importants mouvements de grève après-guerre en Europe, mais aussi au Canada, aux États-Unis.

Depuis 2012, l'hommage du 11 novembre s'est élargi à l'ensemble des morts pour la France pendant et depuis la Première Guerre Mondiale.

Nous sommes réunis pour rendre un hommage, qui 100 ans après la fin de la première guerre, est toujours aussi vibrant dans le cœur des français. La commémoration est un choix du présent au titre de la mémoire et au titre du présent. Nous voulons nous souvenir combien grâce au sacrifice de tous ces combattants, la France d'aujourd'hui, celle dans laquelle nous pouvons vivre, existe.

Un respect des languidiciens d'aujourd'hui : je tiens à saluer toutes les familles de Languidic qui ont accepté de sacrifier leurs pères, leurs enfants, leurs maris, leurs petits enfants afin de combattre l'ennemi. Vos aïeux ont donné leur vie...leur courage,

leur engagement font votre fierté et la nôtre et nous sommes heureux de leur rendre hommage.

Un respect de la Nation : D'autres hommes ont fait le même sacrifice de leur vie par la suite et nous rendons hommage aussi à tous les soldats de la seconde guerre mondiale et des guerres de décolonisation.

Les combats ont changé, nous devons aujourd'hui nous défendre face à une menace terroriste qui prend la population pour cible. Plus de 30000 militaires français sont engagés sur le territoire national et en opérations extérieures et nous rendons aussi hommage à leur courage.

Les valeurs qui font notre nation sont sauvées et ces trois mots incrustés sur les frontons de nos mairies, liberté, égalité, fraternité, sont toujours portés dans le monde grâce à nos soldats d'aujourd'hui.

Je voudrais dire « N'oublions pas »

1-Récemment, une émission « l'Histoire d'une nation » sur la chaîne 2 a attiré mon attention, peut-être la vôtre également. C'est le type d'émission qu'il serait indispensable de présenter à nos jeunes dans le cadre de leur éducation civique : Nombreuses sont les nationalités qui font la France d'aujourd'hui.

Les guerres accentuent les migrations. Aujourd'hui, environ un quart des Français sont des ascendants d'origine étrangère.

Ainsi, je vous invite à avoir une pensée symbolique pour Lazare Ponticelli, dernier combattant de la Grande Guerre, né italien en décembre 1897, qui a obtenu la nationalité française en 1939, mort il y a 10 ans en mars 2008. Sa vie est l'un des miroirs du XX^e siècle comme l'écrivait Max Gallo. Ce n'est pas seulement le destin exceptionnel d'un homme qui s'y reflète, mais une part exemplaire de l'histoire collective de millions de ses contemporains. La vie des émigrés d'alors, les italiens venus en France, « ce paradis où l'on mange ».

La guerre a été l'occasion pour lui comme pour des dizaines de milliers d'étrangers de montrer qu'ils étaient prêts à verser leur sang pour la nation, en signe de reconnaissance. L'immigration a façonné le visage de la France d'aujourd'hui. Les flux migratoires se sont intensifiés à partir du XX^e siècle. Les premières vagues sont frontalières. Puis, dans l'entre-deux guerres arrivent des polonais, des arméniens, des russes. Ils s'intègrent, ont des enfants lesquels acquièrent la nationalité française.

A l'heure où tant de personnes prennent la décision de quitter leur pays, leur famille, leur vie pour vivre autrement, pour vivre dans la paix et le respect de chacun, à l'heure où ces personnes prennent des risques fous pour eux, pour leur famille pour fuir la guerre ou l'oppression, nous devons prendre conscience de notre chance. Les migrants n'ont pas toujours d'autre choix que de s'expatrier pour vivre, pour survivre.

« N'oublions pas »

2- Je vous citerai un écrivain Pierre Lemaitre qui a écrit son roman, Au revoir là-haut (Albin Michel) et qui a obtenu le prix Goncourt.

Dans son livre, c'est l'histoire des gens qui ont répondu à une injonction sociale, celle de partir à la guerre, et qui sont en droit d'attendre un geste de reconnaissance en retour de leur obéissance. Je vous invite à le lire, ainsi qu'à visionner le film, livre et film étant disponibles à la médiathèque.

Enfin, je tiens aussi à remercier toutes les personnes, citoyens languidiciens ou de communes voisines, qui ont mis en place l'organisation des événements de mémoire pour notre commune.

Plus particulièrement,

Je remercie Languidic Patrimoine, JP Le Bobinnec, JP Le Gal, Michel Le Chenadec pour l'exposition présentée, le recueil de lettres écrites par des languidiciens sur le front. La conférence du 21/10 nous a replongé dans la vie des soldats avec émotion.

Merci encore à Michel Le Chenadec pour le travail de recherches des Languidiciens Morts pour la France, à Madame Hornung-Le Garrec qui a fait également ce travail en complémentarité,

Merci à nos musiciens de la fanfare de la Stiren, du bagad Lan Er Glas, de l'école de musique,

Merci aux professeurs de musique Yves Le Guével, Delphine Duchesne, Alain Mary qui nous ont proposé une œuvre musicale et aux jeunes qui ont lu les textes, à Jérémy Simon, à Annie Le Guern Porchet,

Merci aux chanteurs les Kanerian Traoué, aux danseuses et d danseurs du cercle celtique Rahed Koët Er Blancoeh qui sont venus en costumes traditionnels,

Merci aux enfants du Conseil Municipal des jeunes, à tous les enfants qui se sont impliqués, aux enseignants des écoles...

Je vais terminer en vous disant que nous avons le devoir d'être vigilants pour notre démocratie, pour nos valeurs pour la France face aux menaces, soyons vigilants dans nos choix, dans nos propos parfois !

Je ferai miens les mots de Simone Veil, l'euroépéenne convaincue qui a tout mon respect : « Que cette journée de la victoire et de la paix inspire à chacun de nous le respect de l'autre, le rejet de la violence, de l'antisémitisme, du racisme et de la haine ».

Enfin, je redonne la parole à George Clemenceau qui, ce 11 novembre 1918, a osé en pleine Assemblée Nationale exprimer toute son émotion devant le sacrifice de tous ces hommes qui ont tout donné pour la France.

« Grâce à eux, la France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de l'humanité, sera toujours le soldat de l'idéal ».

Vive l'Europe en paix !

Vive la République !

Vive la France !

Remise d'un insigne et du diplôme d'honneur de porte-drapeau à Maurice Le Gal.

Bannières, fanions, drapeaux étendards...partout et de tout temps les soldats se sont ralliés à ces marques identitaires, et beaucoup sont morts pour les sauvegarder.

Porter ce signe aux yeux de tous relève du rôle du porte drapeau. Il s'agit là d'une charge importante qui ne doit pas faillir dans sa symbolique.

La commission départementale de l'ONACVG, Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre a décerné à Maurice Le Gal

- l'insigne de porte-drapeau en bronze avec étoile argentée récompensant au minimum 10 années de fidélité à la fonction.

- le diplôme d'honneur de porte-drapeau, (créé par arrêté ministériel du 26 juillet 1961, le diplôme d'honneur de porte-drapeau a été refondé par arrêté du 13 octobre 2006, publié au JO du 20/.)

Maurice Le Gal est né le 1^{er} juin 1938 à Hennebont, il est le fils de Méliau et de Marie Anne Tréhin.

Maurice fait ses classes du 12 au 15 février 1958 au centre de Guingamp. Puis, il fera son service militaire en Allemagne à partir du 3 juillet 1958.

A partir du 31 octobre 1958, il entre dans la composition du Plan Joinville V, est affecté au 4^e régiment des tirailleurs tunisiens.

Il sera muté par délégation et par ordre du Général Coffa, partira sur Marseille le 13 novembre à destination de l'Algérie pour embarquer sur le Sidi Mabrouk le 15 novembre.

Débarqué à Alger le 16/11, il rejoint son corps d'armée le 18/11 pour le secteur de Djelfa.

Le 4^e Régiment est dissous le 30/4/1959, et Maurice sera affecté au 4^e Régiment des tirailleurs algériens à partir du 1/5/1959.

Maurice sera nommé 1^{ère} classe le 18/12/1959, libéré de ses obligations légales d'activité le 1/1/1960, maintenu dans la disponibilité sous les drapeaux le dit jour. IL embarquera pour la France le 21/10/1960 à Alger.

Je le félicite, nous le félicitons pour son engagement de porte-drapeau.